



# Heuliez et l'Etat, le dialogue de sourds

samedi 28 mars 2009, par [lpe](#)



Les prochains jours seront décisifs pour Heuliez, on le sait bien. ([Lire notre article paru le 22 mars](#))

La venue du Secrétaire d'Etat **Luc Chatel** à Cerizay mercredi 25 mars a été stérile ; le besoin de refinancement du groupe est toujours là et les échéances salariales font craindre le pire aux quelques 1014 salariés du groupe. Malgré un soutien territorial unanime, toutes tendances politiques confondues, l'Etat, à travers le FSI, est montré du doigt par son manque d'implication financière sur ce dossier qui représente un enjeu économique important à l'échelle d'un département, d'une région.

Nous avons donc voulu en savoir plus sur les raisons de ce blocage.

## **Pour Heuliez, la défaillance du FSI a été déterminante**

**Christophe Cairoli**, Directeur commercial et Marketing du Groupe Heuliez a accepté de s'exprimer sur le sujet. Pour Heuliez donc, des partenaires avaient été trouvés suite au désengagement d'Argentum Motors fin 2008 : financement bancaire, fonds d'investissement Cleantech, Région Poitou-Charentes. Manquait le FSI qui, n'ayant pas souhaité participer aux réunions de travail avec les différents partenaires, n'a pas eu une connaissance suffisante du dossier pour se prononcer rapidement.

Le fait que le FSI, fonds stratégique d'investissement (société anonyme détenue à 51 % par la Caisse des Dépôts et 49 % par l'État), tarde à donner son accord aurait fait fuir les autres partenaires, ce qui

explique la recherche "en urgence" de partenaires financiers aujourd'hui. 

## **Pour le FSI, l'absence d'implication financière de la famille Quéveau et la faiblesse du projet industriel d'Heuliez ont été déterminants pour justifier un refus**

Le porte parole du FSI, contacté par téléphone, déclare pour sa part qu'une demande d'intervention d'Heuliez a été présentée au FSI en février 2009, que celui-ci a donné une réponse négative mi-mars, justifiant son refus par 3 arguments :

- **l'absence d'investissement personnel de la famille Queveau**, propriétaire d'Heuliez, dans ce projet,
- **la faiblesse du projet industriel** ; la construction de la Friendly n'étant pas suffisante pour assurer une charge de travail suffisante aux quelques 1000 salariés du Groupe,
- **le manque de partenaires financiers.**

Ces trois impératifs ont d'ailleurs été réitérés par Luc Chatel lors de sa visite à Cerizay. L'implication forte du Conseil régional et des élus locaux sur ce dossier ne semblant pas suffisante pour débloquer la situation.

**Le véhicule électrique, un projet industriel suffisamment important pour donner du**

## travail à plus de 1000 salariés ?

Heuliez est très avancé sur le véhicule électrique ; **la Friendly**, que Luc Chatel n'a pas voulu essayer lors de sa visite, sera **commercialisée en février 2010**. Sa production va donc démarrer dès septembre, prenant le relais de celle de la Tigra Twin Top, programmée pour s'arrêter en juillet.

Pour le constructeur, le projet industriel est suffisamment solide pour susciter l'intérêt de partenaires financiers.

 **Pour le FSI, la production de véhicule électrique n'est pas suffisante pour sauver Heuliez**, il faut consolider les autres activités industrielles, plus traditionnelles, les incertitudes sont trop importantes sur ce type de marché.

Le porte parole du FSI précisait d'ailleurs : *"on n'a jamais fermé la porte à Heuliez, simplement, on constate la faible prévision de production. **Nous ne sommes pas un fonds de sauvegarde, mais d'investissement**, notre rôle n'est pas de combler les trésoreries en temps de crise, car nous agissons sous le contrôle de la Commission européenne. En résumé, le FSI n'est pas un guichet, nous travaillons dans la durée, pas dans l'urgence.*

Malgré ces remarques, nous avons renforcé nos équipes depuis une semaine pour trouver une solution

pour Heuliez. Par contre, cette  couverture médiatique n'est pas une bonne chose pour notre fonctionnement car il ne faudrait pas que les chefs d'entreprise croient que notre participation peut être automatique et inversement, si nous refusons certains dossiers, ce n'est pas forcément que le projet est défaillant ; il peut aussi être en dehors de nos critères d'attribution. Notre refus ne devrait donc pas entraîner le retrait d'autres partenaires."

**Photos Eric Chauvet 06.80.60.28.08**